



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Internet

Question écrite n° 102712

Texte de la question

M. Lionel Tardy interroge Mme la secrétaire d'État, auprès du ministre de l'économie et des finances, chargée du numérique et de l'innovation, sur la création de la plateforme d'actions contre la cybermalveillance « Acyma », qui permettra aux particuliers et aux PME d'obtenir une aide technique en cas d'attaque informatique. Il souhaite connaître les moyens budgétaires et humains prévisionnels alloués à cette plateforme, qui sera sous l'égide de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Il souhaite également connaître le lien de cette plateforme avec la CNIL, qui reçoit déjà les signalements de particuliers victimes de piratage de leurs données personnelles.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102712

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : Numérique et innovation

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 février 2017](#), page 1208

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)